**INFORMATIONS**

**Les élections départementales et régionales auront lieu**

**les dimanches 20 et 27 juin prochains**

1. **Pour ceux qui veulent s’inscrire sur les listes électorales de leur commune deux solutions avant le vendredi 14 mai:**

* S’inscrire à la mairie
* S’inscrire via le téléservice de demande d’inscription sur les listes électorales

Dans les deux cas se munir de sa carte d’identité ou passeport et d’un justificatif de domicile

1. **Pour ceux qui veulent voter par procuration : une personne peut détenir deux procurations**

* Se rendre à la gendarmerie et compléter les documents nécessaires
* Sur internet « Ma procuration » permet de diminuer le temps d’attente en gendarmerie pour valider votre et/ou vos procurations